

Certification professionnelle de niveau 6 : Manager de proximité dans l'ESS

BLOCS DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION : MODALITES D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION : CRITERES D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>
<p>Bloc 1</p> <p>Gérer le projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée</p>	<p>A.1.1. Conception d'un projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée</p>	<p>C.1.1.1. Réaliser un diagnostic du service de l'entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) au regard des orientations de la structure, pour définir les objectifs du service</p> <p>C.1.1.2. Elaborer ou participer à l'élaboration du projet de service en identifiant une problématique, en réalisant une étude de faisabilité, en réalisant un budget prévisionnel et en présentant le projet à l'équipe pour inscrire le service dans les orientations de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée, et dans le cadre du règlement général de l'amélioration de l'accessibilité (RGAA)</p> <p>C.1.1.3. Organiser et planifier un projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée en produisant un plan de communication, en utilisant un outil type diagramme de GANTT ou PERT (Program Evaluation Review Technique, « technique d'évaluation et d'examen de programmes »), en rédigeant un cahier des charges et en élaborant les outils de communication pour préparer sa mise en œuvre</p>	<p><b>L'évaluation du Bloc 1 « Gérer le projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée » comporte 1 épreuve en deux phases.</b></p> <p><b>Compétences mobilisées et évaluées :</b> Toutes les compétences du bloc 1</p> <p>Nature de l'épreuve : Phase 1 : mise en situation reconstituée avec un écrit individuel : élaboration d'un dossier formalisant la gestion d'un projet de service réel de l'entreprise de l'ESS Phase 2 : mise en situation reconstituée avec un oral individuel : présentation et argumentation d'un projet de service réel d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée</p> <p><b>Réalisation professionnelle :</b></p> <p><b>- Phase 1 :</b> Production d'un dossier qui formalise la gestion d'un projet de service réel de l'entreprise de l'ESS qui s'appuie sur l'analyse d'un service de la structure de l'ESS : Le dossier qui formalise la conception du projet comporte : - Une présentation de la structure de l'ESS : C.1.1.1. - Une problématique de service qui découle du projet d'établissement de l'ESS : C.1.1.2. - Une présentation des objectifs poursuivis pour répondre à la problématique identifiée avec une hypothèse de solution sous forme de projet : C.1.1.2. - Une étude de faisabilité du projet de service de la structure de l'ESS : C.1.1.2. - Une cartographie des parties prenantes potentielles (bailleurs, acteurs, usagers, bénévoles, partenaires...) du projet de service de l'entreprise de l'ESS : C.1.1.2.</p>	<p>Cr.1.1.1.1. La présentation de l'organisation de l'ESS est synthétique, elle rend visible sa gouvernance et ses orientations stratégiques</p> <p>Cr.1.1.1.2. Le diagnostic du service de l'entreprise met en évidence ses forces et faiblesses et permet de dégager une problématique</p> <p>Cr.1.1.1.3. Une problématique de service qui découle du projet d'établissement de l'ESS est énoncée</p> <p>Cr.1.1.1.4. Les objectifs présentés sont corrélés à la problématique posée, ils sont atteignables et mesurables</p> <p>Cr.1.1.2.1. L'étude de faisabilité du projet fait apparaître une analyse des risques (type SWOT), le lien direct ou indirect vers les objectifs visés et l'activité des autres acteurs de l'organisation de l'ESS sur la problématique énoncée</p> <p>Cr.1.1.2.2. La conception du projet de service découle de la problématique, vise les objectifs à atteindre et respecte l'orientation stratégique de la structure de l'ESS et le RGAA</p> <p>Cr.1.1.2.3. Le budget prévisionnel est réaliste, il tient compte des moyens disponibles</p> <p>Cr.1.1.2.4. La présentation orale du projet réel de l'entreprise de l'ESS explicite les différentes étapes de la conception du projet de service de l'ESS</p> <p>Cr.1.1.3.1. Le plan de communication annonce les points clé de la mise en œuvre du projet</p> <p>Cr.1.1.3.2. La présentation de l'organisation du déploiement du projet utilise un outil qui la rend visible et lisible (type GANTT), elle montre, entre autre, les points d'étape et l'évaluation de la mise en œuvre du projet</p> <p>Cr.1.1.3.3. Le cahier des charges précise le champ d'action et les missions de chaque acteur</p> <p>Cr.1.1.3.4. Les outils de communication, de gestion opérationnelle et de gestion financière sont présentés, ils sont adaptés et explicites</p>

<p>A.1.2. Mise en œuvre d'un projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée</p>	<p>C.1.2.1. Gérer et contrôler le budget d'un projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en s'appuyant sur des outils de gestion financière et en recherchant des écarts pour anticiper et réaliser les ajustements nécessaires au bon déploiement du projet de service</p>	<p>- Une liste des moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet de service : C.1.1.2. et C.1.3.1.  - Un budget prévisionnel et la présentation de la démarche de recherche de fonds inhérente au projet : C.1.2.1.  - Une présentation de l'organisation du déploiement du projet de service (planning prévisionnel type GANTT par exemple) : C.1.1.3. et C.1.2.3.  - Un cahier des charges intégrant l'ensemble des acteurs du projet de service: C.1.1.3. et C.1.2.2.  - Une présentation du plan de communication du projet de service : C.1.1.3. et C.1.2.2.  - Une présentation d'un point d'étape significatif du projet de service (type réunion par exemple) : C.1.2.2. et C.1.2.3.  - Une présentation des actions de formation menées au regard du projet de service : C.1.2.2. et C.1.2.3.</p>	<p>Cr.1.2.1.1. La gestion budgétaire s'appuie sur des outils qui permettent d'identifier et d'expliquer les écarts  Cr.1.2.1.2. Le contrôle budgétaire présentation du budget prévisionnel est explicitée et argumentée</p>
<p>A.1.2. Mise en œuvre d'un projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée</p>	<p>C.1.2.2. Informer les acteurs liés à un projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en s'appuyant sur le système d'information et le plan de communication pour favoriser le dialogue entre les différentes parties prenantes du projet et permettre de repérer des freins au déploiement de celui-ci</p>	<p>- Une mesure de la performance des activités du projet de service au regard des objectifs ciblés : C.1.3.1.  - Une mise en évidence de points saillants et pistes d'amélioration, dans une démarche d'amélioration continue : C.1.3.2.  - Une analyse des conclusions du projet de service : C.1.3.1. et C.1.3.2.  - Une liste des propositions d'amélioration pour les actions futures : C.1.3.2.  - Une enquête de satisfaction des collaborateurs et l'auto-positionnement objectif de ses pratiques managériales : C.1.3.1. et C.1.3.2.  En annexe, l'ensemble des outils de gestion et suivi du projet de service de l'entreprise de l'ESS (communication, formation, outils de gestion opérationnelle, gestion et suivi du budget...) : C.1.3.2.</p> <p><b>- Phase 2 :</b></p>	<p>Cr.1.2.2.1. Un bilan de la coordination des acteurs est présenté à partir des comptes-rendus de réunions  Cr.1.2.2.2. Le calendrier de formation anticipe les besoins des collaborateurs et les modalités de formation sont adaptées au public  Cr.1.2.2.3. L'organisation de la réunion est détaillée avec l'ordre du jour</p>
<p>A.1.2. Mise en œuvre d'un projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée</p>	<p>C.1.2.3. Conduire et suivre les opérations d'un projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée en analysant les indicateurs de suivi pour mesurer l'avancée du déploiement du projet</p>	<p>Présentation orale et individuelle du dossier de conception d'un projet de service réel de l'entreprise de l'ESS devant le jury : C.1.1.2. - C.1.2.3. et C.1.3.2.  Cette présentation orale montre les différentes étapes de la conception du projet du service de la structure de l'ESS ainsi que les difficultés rencontrées et les leviers que le candidat a mis en place pour pallier ces difficultés.  Puis, un échange avec le jury pour apprécier le niveau de compréhension des différents choix retenus par le candidat, son positionnement professionnel, ses compétences. L'évaluation formative continue réalisée en formation par les tuteurs (institut et entreprise) est fournie au jury pour avis lors de l'évaluation orale.</p> <p><b>Conditions de réalisation :</b>  Les ressources disponibles à la réalisation de l'épreuve sont les enseignements dispensés au cours de la formation, les logiciels utiles à la gestion de projet, les textes réglementaires et la documentation adaptée à la réalisation visée.  Le dossier formalisant la gestion d'un projet de service réel de l'entreprise de l'ESS sera remis au jury 1 mois avant l'oral (phase 2 de l'épreuve).</p>	<p>Cr.1.2.3.1. La présentation des points clé du projet de service est structurée et argumentée  Cr.1.2.3.2. Le bilan des ressources matérielles et la gestion des ressources humaines permet d'en vérifier leur disponibilité, la possibilité de les mobiliser et d'anticiper les ajustements à réaliser  Cr.1.2.3.3. Le point sur la satisfaction usagers et partenaires est objectivé par les indicateurs de l'enquête</p>
<p>A.1.3. Evaluation d'un projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée</p>	<p>C.1.3.1. Réaliser le bilan et évaluer l'impact du projet de service de l'entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur les plans social, économique et environnemental en s'appuyant sur les indicateurs de suivi de projet et les recommandations et principes du conseil supérieur de l'ESS pour présenter un bilan aux parties prenantes et envisager la poursuite des activités</p>	<p><b>Temps de préparation et de présentation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Phase 1 : 8 mois</li> <li>Phase 2 : 15 mn de présentation et 30 min d'échanges avec le jury</li> </ul> <p><b>Pondération :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Phase 1 : 50% de l'évaluation du bloc de compétences 1</li> <li>Phase 2 : 50% de l'évaluation du bloc de compétences 1</li> </ul>	<p>Cr.1.3.1.1. La présentation du projet est complète et synthétique  Cr.1.3.1.2. Le rapport final du projet fait apparaître toutes les étapes liées à la mise en œuvre de la fin de projet  Cr.1.3.1.3. La liste des tâches administratives réalisées pour faire le bilan du projet est organisée et fait apparaître l'ensemble des actions administratives  Cr.1.3.1.4. La mesure de la performance des activités du projet au regard des objectifs ciblés est objectivée par les résultats des activités  Cr.1.3.1.5. L'enquête de satisfaction des collaborateurs et l'auto positionnement sont objectivés  Cr.1.3.1.6. Les pistes d'amélioration proposées tiennent compte des résultats de l'enquête de satisfaction réalisée</p>
<p>A.1.3. Evaluation d'un projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui conjugue utilité sociale et gestion budgétaire maîtrisée</p>	<p>C.1.3.2. Valoriser et capitaliser les résultats du projet de service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en menant des actions de communication et de présentation du projet auprès des différents acteurs, en utilisant les moyens de communication et de concertation disponibles ou créés pour informer et encourager les partenariats actuels ou futurs</p>		<p>Cr.1.3.2.1. Une analyse des conclusions du projet est présentée avec une mise en évidence des succès et pistes d'amélioration dans une démarche d'amélioration continue  Cr.1.3.2.2. Une communication de fin de projet à l'ensemble des parties prenantes du projet est prévue ou réalisée, elle montre les différentes étapes du projet ainsi que leurs résultats  Cr.1.3.2.3. Les moyens de communication utilisés sont adaptés (support, format) aux cibles.</p>

A.2.1. Mise en œuvre et suivi des activités d'un service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

C.2.1.1. Cibler les priorités et fixer les objectifs (individuels et collectifs) d'activité du service en s'appuyant sur les orientations de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) pour rechercher une gestion optimisée

C.2.1.2. Définir un plan d'action recherchant l'optimisation des activités du service de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) pour améliorer la mise en œuvre de celles-ci par l'équipe et par les collaborateurs

C.2.1.3. Répartir les activités et les tâches entre les collaborateurs du service de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en visant l'équité et la mobilisation adéquate des compétences (des personnes en situation de handicap) pour garantir la continuité des activités du service

C.2.1.4. Gérer les ressources (achats, recherche de fonds...) du service de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en s'appuyant sur les outils existants ou construits pour garantir la continuité des activités

C.2.1.5. Construire les outils de suivi d'activité du service de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en se basant sur les objectifs à atteindre pour mesurer l'efficacité du service

Cr.2.1.1.1. Les priorités sont ciblées au regard des objectifs du service et de la structure

Cr.2.1.1.2. Les objectifs atteignables, de production (individuels et collectifs) des actions du service de l'organisation de l'ESS sont fixés et visent une gestion optimisée

Cr.2.1.2.1. Un plan d'actions recherchant l'optimisation des activités du service de la structure de l'ESS est défini

Cr.2.1.2.2. Le plan d'actions vise l'amélioration de la mise en œuvre des activités par l'équipe et des collaborateurs

Cr.2.1.3.1. Les activités et les responsabilités sont réparties entre les collaborateurs du service de la structure de l'ESS

Cr.2.1.3.2. La répartition des activités vise l'équité et la mobilisation adéquate des compétences

Cr.2.1.3.3. La répartition des activités permet de gérer la contribution de chaque membre de l'équipe

Cr.2.1.4.1. La gestion des ressources (achats, recherche de fonds...) du service de l'ESS montre leur niveau de disponibilité

Cr.2.1.4.2. La gestion des ressources montre la continuité des activités de l'équipe et des collaborateurs

Cr.2.1.5.1. La construction des outils de suivi d'activité du service de l'organisation de l'ESS est présentée

Cr.2.1.5.2. La construction des outils de suivi d'activité se base sur les objectifs à atteindre

Cr.2.1.5.3. La construction des outils de suivi d'activité garantit l'organisation de l'activité du service

Bloc 2

Manager en proximité les activités et les acteurs d'un service d'une structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

A.2.2. Contrôle des procédures et des bonnes pratiques au sein d'un service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

<p>C.2.1.6. Anticiper et gérer les aléas et les situations d'urgence inhérentes à l'activité du service en s'appuyant sur sa connaissance fine de la structure et des compétences métiers du champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) pour garantir la continuité des activités du service</p>		<p>Cr.2.1.6.1. L'anticipation et la gestion des aléas et des situations d'urgence inhérentes à l'activité du service sont démontrées</p> <p>Cr.2.1.6.2. L'anticipation et la gestion des aléas et des situations d'urgence s'appuient sur la connaissance fine et les compétences liées aux activités du candidat</p> <p>Cr.2.1.6.3. L'anticipation et la gestion des aléas et des situations d'urgence assurent la continuité des activités du service de la structure de l'ESS</p>
<p>C.2.1.7. Assurer la qualité de service auprès des bénéficiaires en utilisant les outils de contrôle et les moyens logistiques adaptés pour honorer les engagements de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)</p>	<p><b>L'évaluation du Bloc 2 «Manager en proximité les activités et les acteurs d'un service d'une structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)» comporte 1 épreuve en deux phases.</b></p> <p><b>Compétences mobilisées et évaluées :</b> Toutes les compétences du bloc 2</p> <p><b>Nature de l'épreuve :</b> Phase 1: élaboration d'un mémoire professionnel correspondant à une analyse réflexive des activités réalisées en management de proximité d'un service d'une structure de l'ESS. Ce mémoire professionnel démontre et met en évidence l'acquisition de l'ensemble des compétences du bloc 2 avec un abstract en anglais Phase 2: oral individuel avec présentation, explicitation et argumentation du mémoire professionnel et temps d'échange avec le jury.</p>	<p>Cr.2.1.7.1. Le contrôle de la qualité de l'activité du service vers les bénéficiaires est assuré et démontré</p> <p>Cr.2.1.7.2. L'acheminement de l'activité du service vers les bénéficiaires est assuré et suivi</p> <p>Cr.2.1.7.3. Le service utilise les moyens logistiques adaptés à l'activité</p> <p>Cr.2.1.7.4. Le contrôle de la qualité de l'activité permet d'honorer les engagements du service auprès des bénéficiaires. Le candidat décrit un exemple concret de contrôle qualité</p>
<p>C.2.2.1. Réaliser des supports d'aide à la décision (fiches techniques, arbre décisionnel, procédures...) en s'appuyant sur sa connaissance fine de l'activité et de l'organisation du service pour encadrer la maîtrise des procédures et des bonnes pratiques du service de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)</p>	<p><b>Réalisation professionnelle :</b></p> <p><b>- Phase 1 :</b> Élaboration d'un mémoire professionnel correspondant à une analyse réflexive des activités réalisées en management de proximité d'un service d'une structure de l'ESS. Ce mémoire professionnel démontre et met en évidence l'acquisition de l'ensemble des compétences du bloc 2 avec un abstract en anglais Le mémoire professionnel est construit sur la base d'un cahier des charges remis au candidat et doit faire apparaître l'analyse réflexive de chacune des activités type du manager de proximité suivantes :</p>	<p>Cr.2.2.1.1. La réalisation des supports d'aide à la décision et à l'activité (fiches techniques, arbre décisionnel, procédures...) est présentée</p> <p>Cr.2.2.1.2. La réalisation des supports d'aide à la décision s'appuie sur la connaissance fine de l'activité et de l'organisation du service de la structure de l'ESS</p> <p>Cr.2.2.1.3. La réalisation des supports d'aide à la décision et à l'activité encadre la maîtrise des procédures et des bonnes pratiques du service de la structure de l'ESS : un exemple est présenté et explicité</p>
<p>C.2.2.2. S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue pour améliorer l'expérience usager des bénéficiaires des activités du service de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)</p>	<p>- A.2.1. Mise en œuvre et suivi des activités d'un service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : C.2.1.1.; C.2.1.2.; C.2.1.3.; C.2.1.4.; C.2.1.5.; C.2.1.6.; C.2.1.7.</p> <p>- A.2.2. Contrôle des procédures et des bonnes pratiques au sein d'un service d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : C.2.2.1.; C.2.2.2.; C.2.2.3.; C.2.2.4.</p> <p>- A.2.3. Management des ressources humaines d'un service d'une structure dans le respect des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : C.2.3.1.; C.2.3.2.; C.2.3.3.; C.2.3.4.; C.2.3.5.</p> <p>En annexe, l'ensemble des outils du manager de proximité de l'ESS (communication, formation, outils de gestion opérationnelle, gestion et suivi financier...)</p> <p>Un abstract est rédigé en anglais.</p>	<p>Cr.2.2.2.1. L'inscription dans une démarche d'amélioration continue est visible</p> <p>Cr.2.2.2.2. L'inscription dans une démarche d'amélioration continue recherche l'amélioration de l'expérience usager des bénéficiaires des activités du service de la structure de l'ESS. L'objectivation est visible avec une enquête de satisfaction par exemple</p>
<p>C.2.2.3. Cadrer et contrôler l'activité des collaborateurs et de l'équipe du service de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en s'appuyant sur la réglementation et les procédures pour garantir la qualité des activités, prévenir et gérer les conflits d'équipe</p>	<p><b>- Phase 2 :</b> L'ensemble des compétences du bloc 2</p> <p>Présentation orale et individuelle du mémoire professionnel devant le jury. Cette présentation orale montre les différentes activités du manager de proximité dans l'ESS ainsi que les difficultés rencontrées et les leviers que le candidat a mis en place pour les pallier. Puis, un échange avec le jury pour apprécier le niveau de compréhension des différents choix retenus par le candidat, son positionnement professionnel, ses compétences. L'évaluation formative continue réalisée en formation par les tuteurs (institut et entreprise) est fournie au jury pour avis lors de l'évaluation orale.</p>	<p>Cr.2.2.3.1. Le cadrage et le contrôle de l'activité des collaborateurs et de l'équipe du service de l'ESS est illustré par un exemple</p> <p>Cr.2.2.3.2. Le cadrage et le contrôle de l'activité des collaborateurs et de l'équipe de la structure s'appuie sur la réglementation et les procédures</p> <p>Cr.2.2.3.3. Le cadrage et le contrôle de l'activité des collaborateurs et de l'équipe de la structure garantit la qualité des activités et permet aussi de prévenir et gérer les conflits d'équipe : il est rendu visible par un exemple concret</p>
<p>C.2.2.4. Appliquer les bonnes pratiques managériales au sein du service de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en s'appuyant sur ses connaissances en qualité de vie au travail (QVT), en responsabilité sociale et environnementale (RSE), et en adoptant un management responsable qui intègre à bon escient les personnes en situation de handicap pour inscrire ses pratiques managériales dans une logique éthique et responsable</p>	<p><b>Conditions de réalisation :</b> Les ressources disponibles à la réalisation de l'épreuve sont, les enseignements dispensés au cours de la formation, les logiciels utiles, les textes réglementaires et la documentation adaptée. Le mémoire professionnel sera remis au jury 1 mois avant l'oral individuel (phase 2 de l'épreuve).</p> <p><b>Temps de préparation et de présentation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Phase 1 : 8 mois</li><li>Phase 2 : 30 mn de présentation et 20 min d'échanges avec le jury</li></ul> <p><b>Pondération :</b></p>	<p>Cr.2.2.4.1. Les bonnes pratiques managériales en matière de QVT, RSE, Qualité, Inclusion, Environnement, Handicap... sont adoptées</p> <p>Cr.2.2.4.2. Les bonnes pratiques managériales confirment un management responsable (éthique, déontologique), elles sont objectivées et argumentées</p> <p>Cr.2.2.4.3. Les bonnes pratiques managériales intègrent à bon escient les situations de handicap par les aménagements adéquats et le recrutement éclairé des compétences requises</p>

	<p>A.2.3. Management des ressources humaines d'un service d'une structure dans le respect des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)</p>	<p>C.2.3.1. Gérer en proximité les ressources humaines d'un service de l'organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en élaborant les emplois du temps et en s'appuyant sur ses connaissances en réglementation du travail pour assurer la continuité des activités</p> <p>C.2.3.2. Participer au plan de développement des compétences des collaborateurs du service de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en utilisant la formation, l'accompagnement du projet professionnel, les entretiens individuels, la transmission des compétences... pour assurer l'adéquation entre les compétences disponibles et les compétences requises aux activités du service</p> <p>C.2.3.3. Adapter son management à l'équipe et chaque collaborateur du service de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en s'aidant de ses connaissances en management pour développer son leadership, décider, prévenir et gérer les conflits ainsi que les personnalités difficiles</p> <p>C.2.3.4. Créer une dynamique d'engagement collectif de l'équipe du service de l'organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en utilisant les leviers du cadre de proximité (animer la vie d'équipe, mobiliser les acteurs, fédérer et rechercher la cohésion, permettre la circulation des informations, valoriser le travail et l'implication, donner un feed-back sur les activités...) pour donner du sens à la vie du service et aux activités</p> <p>C.2.3.5. Conduire le changement auprès de l'équipe par un management approprié pour réduire les résistances au changement et accompagner les transformations du service de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 : 50% de l'évaluation du bloc de compétences 2</li> <li>• Phase 2 : 50% de l'évaluation du bloc de compétences 2</li> </ul>	<p>Cr.2.3.1.1. La gestion en proximité des ressources humaines d'un service de l'organisation de l'ESS est organisée et tracée</p> <p>Cr.2.3.1.2. La gestion en proximité des ressources humaines s'appuie sur la connaissance en réglementation du travail du candidat</p> <p>Cr.2.3.1.3. La gestion en proximité des ressources humaines permet d'assurer la continuité des activités : elle est objectivée</p> <p>Cr.2.3.2.1. La participation au plan de développement des compétences des collaborateurs du service de la structure de l'ESS est montrée</p> <p>Cr.2.3.2.2. La participation au plan de développement des compétences des collaborateurs s'appuie sur la formation, l'accompagnement du projet professionnel, les entretiens individuels, la transmission des compétences... Ces éléments sont décrits et explicités</p> <p>Cr.2.3.2.3. La participation au plan de développement des compétences des collaborateurs recherche l'adéquation entre compétences disponibles et compétences requises</p> <p>Cr.2.3.3.1. Le type de management est adapté à l'équipe et chaque collaborateur, il est décrit et explicité</p> <p>Cr.2.3.3.2. Le type de management permet de développer son leadership, décider, prévenir et gérer les conflits ainsi que le facteur humain en montrant des adaptations remarquables</p> <p>Cr.2.3.4.1. Les éléments permettant de créer une dynamique d'engagement collectif de l'équipe sont présentés</p> <p>Cr.2.3.4.2. Les éléments permettant de créer une dynamique d'engagement collectif utilisent les leviers du cadre de proximité comme par exemple : animer la vie d'équipe, mobiliser les acteurs, fédérer et rechercher la cohésion, permettre la circulation des informations, valoriser le travail et l'implication, donner un feed-back sur les activités...). 2 leviers au moins sont illustrés</p> <p>Cr.2.3.4.3. Les éléments permettant de créer une dynamique d'engagement collectif donnent du sens à la vie du service et aux activités : un exemple est détaillé</p> <p>Cr.2.3.5.1. La conduite du changement-auprès de l'équipe est menée par un management approprié, illustré par au moins une modalité utilisée</p> <p>Cr.2.3.5.2. La conduite du changement recherche la réduction des résistances au changement et l'accompagnement des transformations du service : des freins sont identifiés et des transformations attendues présentées</p>
--	--	---	--	---

Bloc 3

Coordonner les acteurs et les activités d'un service de l'organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

A.3.1. Gestion du rôle d'interface du manager de proximité entre la direction de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et l'équipe du service	C.3.1.1. Participer à la rédaction d'un projet d'établissement intégrant la responsabilité sociétale, le développement durable et les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) pour s'engager dans les grandes transformations du secteur	<b>L'évaluation du Bloc 3 « Coordonner les acteurs et les activités d'un service de l'organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) » comporte 1 épreuve en deux phases.</b> <b>Compétences mobilisées et évaluées :</b> Toutes les compétences du bloc 3 <b>Nature de l'épreuve :</b> Phase 1 : étude individuelle d'un cas concret de coordination de service d'une organisation de l'ESS Phase 2 : situation simulée individuelle d'une réunion de coordination d'un service de l'organisation de l'ESS à partir de l'étude de cas concret de la phase 1 <b>Réalisation professionnelle :</b> <b>- Phase 1 :</b> C.3.2.4. Etude d'un cas concret de coordination de service d'une organisation de l'ESS fourni au candidat, en vue de préparer la situation simulée d'une réunion de coordination d'un service de l'organisation de l'ESS.  L'ordre du jour de la réunion comporte les points suivants : - Bilan des activités du service : C.3.1.1.; C.3.1.2. et C.3.1.3. - Point budgétaire : C.3.1.3. et C.3.1.4. - Point sur les ressources disponibles et leur mobilisation : C.3.2.1. - Priorités et enjeux du service : C.3.2.2. et C.3.2.3. - Formation des acteurs et des usagers : C.3.2.1. - Point sur la satisfaction usager et partenaires : C.3.2.2. - Annonce du prochain point d'étape : C.3.1.4.	Cr.3.1.1.1. La participation à la rédaction du projet d'établissement intégrant la responsabilité sociétale, le développement durable est démontrée  Cr.3.1.1.2. Le projet d'établissement recherche l'engagement dans les grandes transformations qui sont présentées
	C.3.1.2. Rédiger un projet de service qui découle du projet d'établissement en associant l'équipe pour engager le service dans les orientations stratégiques de la structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)		Cr.3.1.2.1. La rédaction du projet de service qui découle du projet d'établissement est en lien avec les orientations stratégiques de l'organisation de l'ESS  Cr.3.1.2.2. L'association de l'équipe à la rédaction du projet de service est démontrée  Cr.3.1.2.3. Le projet de service présente la contribution du service aux orientations stratégiques de la structure de l'ESS
	C.3.1.3. Réaliser un bilan d'activité du service de l'organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) basé sur les résultats objectifs issus des outils de suivi des activités pour mesurer, tracer et valoriser l'activité de la structure		Cr.3.1.3.1. Le bilan d'activité du service de l'organisation de l'ESS est réalisé  Cr.3.1.3.2. Le bilan d'activité du service de l'organisation de l'ESS est basé sur des résultats objectifs issus des outils de suivi  Cr.3.1.3.3. Le bilan d'activité du service de l'organisation de l'ESS mesure, trace et valorise l'activité du service
	C.3.1.4. Communiquer les informations (évolutions réglementaires, techniques, bilan d'activité, climat social...) en se basant, entre autres, sur l'actualité sectorielle de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) pour assurer l'interface entre la direction et le service		Cr.3.1.4.1. La communication des informations (évolutions réglementaires, techniques, bilan d'activité, climat social...) se base, entre autres, sur l'actualité du secteur de l'ESS  Cr.3.1.4.2. La communication des informations facilite l'interface entre la direction et le service

A.3.2. Développement des collaborations en réseau, en interservices, en mode multi-projets d'un service d'une structure de l'ESS	C.3.2.1. Développer un réseau de partenaires par la connaissance des différents acteurs externes pour inscrire le service dans l'écosystème territorial de l'organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)	<p><b>- Phase 2 :</b> C.3.1.3.; C.3.2.3. et C.3.1.4.</p> <p>Situation simulée individuelle d'une réunion de coordination d'un service de l'organisation de l'ESS à partir de l'étude de cas concret de la phase 1.</p> <p>Le jury apprécie le niveau de compréhension du cas concret, les choix retenus par le candidat, son positionnement professionnel, ses compétences transversales. L'évaluation formative continue réalisée en formation par les tuteurs (institut et entreprise) est fournie au jury pour avis lors de l'évaluation orale.</p> <p><b>Conditions de réalisation :</b></p> <p>Les ressources disponibles à la réalisation de l'épreuve sont le cas concret de coordination de service, les enseignements dispensés au cours de la formation, les logiciels utiles à la préparation de réunion, les textes réglementaires et la documentation adaptée.</p> <p>Le cas concret de coordination de service sera remis au jury 1 mois avant la situation simulée de réunion (phase 2 de l'épreuve).</p> <p><b>Temps de préparation et de présentation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 : 4 heures</li> <li>• Phase 2 : 30 mn de présentation et 20 min d'échanges avec le jury</li> </ul> <p><b>Pondération :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 : 50% de l'évaluation du bloc de compétences 3</li> <li>• Phase 2 : 50% de l'évaluation du bloc de compétences 3</li> </ul>	Cr.3.2.1.1. La présentation de la valorisation des activités du service de l'organisation de l'ESS est orientée vers les parties prenantes et vers l'extérieur de l'organisation de l'ESS
	C.3.2.2. Entretenir le lien avec les autres services de l'organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), entre autres, lors des instances et des réunions pour renforcer les interactions et la collaboration inter-services		Cr.3.2.1.2. La présentation de la valorisation des activités de l'organisation de l'ESS s'inscrit dans l'écosystème local de l'organisation de l'ESS
	C.3.2.3. Inscrire le service dans l'organisation de la structure de l'ESS en travaillant en mode multi-projets pour contribuer à la pérennité des activités		Cr.3.2.2.1. La valorisation des activités du service de l'organisation de l'ESS s'inscrit dans une logique de fonctionnement inter-services
	C.3.2.4. Réaliser une veille sectorielle en s'appuyant sur sa capacité à identifier, sélectionner et analyser diverses ressources, dans son domaine de spécialité, pour permettre l'adaptation du service aux besoins et enjeux de l'organisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)		Cr.3.2.2.2. La valorisation des activités du service de l'organisation de l'ESS présente les actions menées par les acteurs des autres services de la structure
			Cr.3.2.3.1. La participation du service à d'autres projets de la structure est énoncée
			Cr.3.2.3.2. La participation du service à d'autres projets de la structure est supervisée
			Cr.3.2.4.1. Les résultats de la veille sectorielle sont produits régulièrement, exhaustifs et analysés
			Cr.3.2.4.2. La liste des propositions d'amélioration pour les actions futures s'appuie sur la veille effectuée par le candidat